

Compte rendu du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du 21 juin 2018

Une fois n'est pas coutume, commençons par une nouvelle positive. Dans une parfaite démonstration de ce qu'ils ont appris dans le cadre de la formation aux premiers secours financée par le CHS CT, les agents de la Trésorerie des **Aix d'Angillon** ont porté secours à une vieille dame qui a fait une mauvaise chute dans la rue de la Trésorerie. Elle était incapable de se relever et saignait à l'arcade sourcilière. Les agents l'ont soutenue et rassurée le temps que les pompiers arrivent.

FO Finances les félicite pour leur sang froid et rappelle l'importance de suivre les formations de secourisme et continuera de soutenir toutes les démarches faites en ce sens par le CHS CT.

Toujours au sujet des Aix d'Angillon, le Terminal de Paiement Electronique de la caisse marche de moins en moins bien. Régulièrement, il ne parvient pas à détecter les puces des cartes bleues et certains contribuables ne peuvent plus utiliser ce moyen de paiement. Avec la limitation des paiements en espèces, cela peut être source de tension avec les usagers surtout en cette période de recouvrement forcé. La Direction a été prévenue mais refuse d'intervenir car la panne n'est pas (encore) systématique. Le terminal n'est plus sous garantie mais un nouveau marché de fournitures est en cours, ce qui bloque tout changement sauf panne définitive.

Nous sommes encore une fois dans une situation où pour de mesquines raisons financières, la Direction fait peser un risque supplémentaire sur les Trésoreries. En effet, en cas d'erreur causée

par une panne, aucune garantie n'est applicable et on revient à « la bonne vieille » responsabilité pécuniaire et personnelle du Comptable.

FO Finances appelle l'ensemble des caissiers constatant des problèmes avec leur TPE à le signaler rapidement, il est malheureusement improbable que le cas des Aix soit unique.

VIERZON

Les travaux d'éclairage et d'isolation des fenêtres sont terminés. Les agents se sont plaints de la difficulté d'ouvrir et fermer tous les stores manuellement. Passer en tout électrique coûterait trop cher (40 000 € au premier devis). Une étude va être menée pour déterminer lesquels le nécessitent véritablement. Dans un premier temps, les stores les plus vétustes vont faire l'objet d'une remise en état.

La Direction a demandé l'intervention des ergonomes, à part cela elle n'a pas grand chose à dire de plus concret sur les aménagements prévus que lors du dernier CHS CT (en gros toujours rien à dire !).

FO Finances demeure opposée aux fermetures et continue de déplorer le manque d'anticipation évident de l'Administration.

DUERP ET PAP DE LA DIRCOFI OUEST

Les agents de la DIRCOFI OUEST basés à Lahitole dépendent du CHS-CT du Cher pour leurs conditions de travail. C'est pourquoi ces documents ont été présentés au CHS-CT. Cependant, aucun représentant de la DIRCOFI ne s'est donné la peine de se déplacer pour

présenter le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnel) et le PAP (Plan d'Action et de Prévention). Devant cette absence de véritable information **FO Finances** s'est abstenue de donner son avis et appelle la DIRCOFI à assumer ses responsabilités.

FO Finances constate là encore que les fusions systématiques que subit notre Administration entraînent un éloignement de plus en plus énorme entre l'agent et la structure à laquelle il est rattachée. Dépendre de Rennes quand on travaille sur Bourges, voilà un bel aménagement du territoire ! **FO Finances** s'inquiète des conséquences pratiques sur la vie des agents de la DIRCOFI OUEST et restera vigilante sur leurs conditions de travail.

PRS

A leur demande, les agents du PRS ont été déplacés dans des locaux mieux éclairés.

SPFE

L'éclairage du sous sol a été refait.

Rapports de L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST)

L'ISST a effectué 2 visites, une à la Trésorerie d'Aubigny sur Nère et une autre au CFP de Saint-Amand-Montrond. En dehors des constats habituels d'objets placés en hauteur, de manque de prises ou d'escabeaux vétustes, il n'a relevé qu'un seul problème grave à Aubigny : les sorties de secours sont fermées à clé et devront donc être équipées de bouton moleté.

A Saint Amand Montrond, il y a plusieurs problèmes. : il y a un manque d'isolation visuelle des fenêtres donnant sur la rue, la logistique

viendra poser un film sérigraphié sur celles-ci. L'espace d'accueil nécessite une étude ergonomique qui a été demandée par la Direction. La porte d'entrée émet un bruit lancinant et un devis a été demandé à l'entreprise Portis pour régler le problème.

L'ISST a aussi présenté son rapport d'activité globale. Il est certain qu'il travaille beaucoup (32 000 km parcourus à titre professionnel). Depuis quelques années, comme tout le monde l'a déjà constaté, il y a une multiplication des fusions, fermetures et réorganisations forcées. Bien que l'Administration nous dise que c'est une rationalisation dans l'intérêt de l'utilisateur et non une question d'économie, cela dégrade systématiquement les conditions de travail. Le CHS-CT (en plus du CTL) est donc saisi à chaque fois. L'Administration méprise les protestations syndicales contre les fermetures et fusions. Cependant, le CHS-CT intervient quasi systématiquement après les fusions pour pallier aux erreurs d'aménagement que la précipitation des fermetures entraînent. Tout ça amène une hausse d'activité des CHS-CT et de la charge de travail de l'ISST ainsi que des secrétaires animateurs.

On ne parle jamais des secrétaires animateurs mais ils sont responsables de la rédaction de Procès Verbaux, des conclusions et de l'ensemble de la documentation à fournir aux membres du CHS-CT. A ce titre, ils doivent pallier au retard de l'Administration en travaillant tard le soir. Le fait de gérer plusieurs départements induit aussi de nombreux déplacements (bien que ceci restent inférieurs à ceux des ISST). Ils participent également aux groupes de travail. De plus, ils sont souvent face aux plus hauts gradés de l'Administration et, si sur le plan légal, ils sont

parfaitement en droit d'opposer la fin de leur temps de travail à une demande de la hiérarchie, cela n'est pas si facile face à un DDFIP voir un DRFIP pour le Loiret.

Ce ne sont pas les seuls à subir beaucoup de pression (qui peut encore dire dans notre ministère qu'il a le temps et les moyens de travailler sereinement?) mais leur cas n'est que très rarement abordé, c'est pourquoi **FO Finances** tenais à le faire ici.

FO Finances demande que les effectifs des secrétaires animateurs et des ISST soient augmentés afin qu'ils puissent effectuer leur mission dans des conditions décentes.

Actions financées par le CHS-CT

Devant le succès de la formation sur le stress, une nouvelle session est financée cette année. Les souris verticales proposées par **FO Finances** ont connu un certain succès et d'autres peuvent encore être financées par le CHS-CT. Pour ceux qui auraient raté le message de l'Assistante de prévention, je rappelle qu'il suffit de lui envoyer un courriel pour demander à tester la souris verticale pour en avoir une. Évidemment, si tout le monde en demande une, il faudra attendre un petit peu.

Vos représentants **FO Finances** :
titulaire et secrétaire du Comité Florian VYE ;
expert Yann LE BRENN

Pensez à consulter régulièrement notre site départemental:
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>